

MAIRIE DE MEZILHAC
07530

Tél/Fax : 04 75 38 77 26

Courriel : mezilhac.mairie@wanadoo.fr

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 MAI 2016 18H30.

La séance est ouverte à 18H40 en présence de :

Présents : H.TARIOT, R.ETIENNE, J.SOUBEYRAND, G. FAURE, M-J SOLE-GIRAUD, TEYSSIER B., MEDICO J. M.SEVEYRAC, D.MATHON

Conseiller en exercice : 10 Présents : 09 Votants : 09

Secrétaire de séance : M-J SOLE-GIRAUD

1° Délibération concernant le choix d'un prestataire pour élaboration de l'agenda d'accessibilité :

Entreprise choisie : Atelier du Grand Tilleul Les Ollières sur Eyrieux pour un montant de 2118 €
Voté à l'unanimité.

2° Délibération pour affectation de la totalité des recettes des ventes des concessions cimetières et des locations des salles communales au budget principal M14.

Voté à l'unanimité.

3° Délibération pour révision à la baisse du loyer et des charges locatives de l'appartement T3 de Sardiges :

Loyer 326 € + 100 (provisions charges locatives pour chauffage au fioul)
Voté à l'unanimité.

4° Délibération concernant modifications des statuts de la CCPAV :

- A compter du 1^{er} septembre 2016 modification du 4 intitulé « Politique du logement et cadre de vie » du titre « groupes de compétences optionnelles » de la manière suivante :
Est déclaré d'intérêt communautaire la gestion en régie directe des multi-accueils collectifs les mini-pouces d'Aubenas et la participation financière au multi-accueil collectifs existants sur le territoire de la CCPAV : les pandas, les coccinelles, les petits déboulonnés, les petits loups, les babélous, les calinous,
 - Transfert de la compétence optionnelle spanc dans le groupe des compétences facultatives de la CCPAV et toilette des statuts, (cette modification permet de poursuivre l'exercice au titre des compétences facultatives de la seule compétence assainissement non collectif jusqu'au 1^{er} janvier 2020,
 - Suppression du groupe des compétences optionnelles le point 7 études et construction d'un crématorium d'intérêt communautaire, projet abandonné,
 - Transfert de la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés du groupe de compétences optionnelles au groupe de compétences obligatoire.
- Voté à l'unanimité.

Point divers :

Les dépenses et recettes au 30 avril sont conformes aux prévisions du budget primitif.
La séance est close à 19h10.

Fait à Mézilhac le samedi 21 mai 2016

SOUBEYRAND Jacky

- 1) Tableau mairie 2) Tableau hameau de Sardiges

